

INFOS PRATIQUES

Urbain Collecte des encombrants

LE 10 JUIN DÈS 7^H

Petits rappels:

1m³ maximum par collecte

- Pas d'objet de plus d'1m60 ou de plus de 40 kg
- Certains objets sont exclus de la collecte : déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, tout produit chimique (peinture, lasure...), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes à gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres.

Des déchèteries vous accueillent pour vous débarrasser de ces déchets spécifiques :

- Pont-à-Vendin : ZA Canarderie -Rue Arthur Thomas
- Sallaumines : rue de Guînes

Ecoles

• Grenay: ZAL Quadraprac – Rue de Condé

Santé Journées nationales de la macula

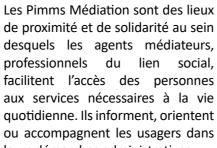
Des rendez-vous sont proposés pour informer sur les pathologies de la macula et proposer aux personnes à risque de se faire dépister.

Simple, rapide et indolore, le dépistage précoce est indispensable pour diagnostiquer une éventuelle maladie de la macula au plus tôt, avant que celle-ci n'entraîne des dommages visuels pouvant être graves et irréversibles.

Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées, il suffit de consulter le site

www.journees-macula.fr ou de téléphoner au 0 800 002 426

Social PIMMS médiation



Le Pimms mobile interviendra sur notre commune jusque décembre 2021 le troisième mercredi de chaque mois. Il sera donc présent le MERCREDI 16 JUIN de 13^h30 à 16^h30 place Leclerc (Carrefour).

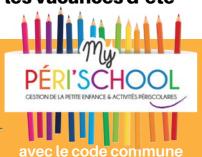
Remise de prix aux maternelles

LUNDI 21 JUIN À 9^H30 : école Louise Michel LUNDI 21 JUIN À 11H00 : école Sévigné **MARDI 22 JUIN À 9^H30**: école Suzanne Lanoy

Voyage de fin d'année pour les CM2

MARDI 22 JUIN: visite de Nausicaá.





Permanence à la Maison de l'Enfant:

Contact: Catherine Hantute au 06 72 57 75 76 Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

ETAT CIVIL

Naissances

Lilyah Aînaoui, le 12-04-2021.

Décès

Alain Copin, 68 ans; Yves Colin, 75 ans; Gienek Biernat, 90 ans; Kléber Bonjour, 83 ans; Géo Milon, 91 ans; Edmond Nowacki. 75 ans.



leurs démarches administratives.



Sommaire

- P.4 et 5: Le cadre urbain, un enieu crucial pour la municipalité.
- P.6 et 7 : L'aménagement du terril 104 prend forme.
- P.8 : En route vers les **Jeux Olympiques!** Une aide financière pour le sport et la culture pour les moins de 18 ans.
- P.9 : La culture s'éveille avec l'arrivée du printemps.
- P.10 et 11 : Le salon de la Bière et des produits régionaux sonne les prémices du déconfinement. Escale sur le marché dominical.
- P.12 et 13 : Le commerce est au beau fixe à Billy-Montigny.
- P.14: Infos COVID, ce qu'il faut savoir sur le Pass sanitaire.
- P.15: Tribunes libres.

Billy-Infos Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny Mairie, rue Jean Jaurès 62420, Billy-Montigny Tél: 03 21 13 81 13

Fax: 03 21 13 81 21 Mél: secretariat@billy-montigny.fr

Site web: www.billy-montigny.fr Facebook: /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception graphique et impression :

Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Après plusieurs mois d'attente, le plan de déconfinement a enfin été amorcé depuis le 3 mai. C'est pourquoi, nous avions à cœur d'organiser le Salon de la Bière et des produits régionaux. C'était l'occasion de célébrer l'artisanat local et la culture qui font partie des secteurs lourdement impactés par la crise sanitaire. En parallèle, le marché dominical, si cher nos habitants et nos voisins, a repris de plus belle.

Le calendrier festif va se poursuivre puisque nous travaillons déjà sur l'organisation des Festi'Cités et du Forum des associations. Les sociétés billysiennes, justement, ont déjà programmé leurs fêtes de quartier et foires aux puces. Nous leur apporterons bien entendu notre soutien comme à l'accoutumée.

Si nous voulons légitimement avoir un retour de nos vies à la normale, il est toutefois essentiel de ne pas relâcher nos efforts. Car une autre période de restrictions serait fatale pour beaucoup de commerces. Pour les soutenir dans cette période difficile, nous avons mis en place deux aides financières. Elles ont déjà été sollicitées et utilisées à bon escient.





CADRE URBAIN La sécurité routière : un enjeu crucial

En France, 70% des accidents liés à la circulation ont lieu en agglomération et ils représentent 28% des tués sur l'ensemble des accidents de la route. Si les chiffres sont à la baisse ces derniers mois avec la réduction de la circulation liée aux différents confinements, la sécurité routière fait constamment l'objet d'études et de nouvelles réflexions de la part de la municipalité.

tablir un plan de circulation de stationnement en agglomération est un véritable défi qui prend en compte la sécurité, l'esthétique et aussi l'accessibilité. C'est pourquoi, les aménagements urbains sont faits afin de concilier tous ces éléments de manière optimale.

A cet effet, les dernières réfections de la voirie dans le Vieux-Billy

ont consisté à élargir les trottoirs dans la mesure du possible et à adoucir les bordures au niveau des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite. Des massifs végétaux font office de chicanes qui, en plus de ralentir la circulation, rompent l'aspect linéaire de la rue. A cela s'ajoutent des ralentisseurs de type dos d'âne. Tout le quartier sera limité

tonnes interdite sauf exceptions. Le centre ville fait déjà l'objet d'une étude approfondie par le même cabinet d'expertise et fera la part belle à l'accès aux commerces. D'autres quartiers seront aussi réaménagés comme la cité Piérard dans le cadre du Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

la majorité à 30km/h et la circulation des 3.5 municipale en concertation avec les riverains de la rue Sadi Carnot

es élus de

Surveillance de la voie publique

Le bilan après une année d'interventions

Evolution des constatations des *infractions de stationnement* au 1er janvier 2021.

Défaut de stationnement en Zone bleue

-40%

Défaut d'assurance

-45%

Stationnement semi-alterné non respecté

+83%

Stationnement abusif

-28[%]

Stationnement sur ligne jaune

-30%

Autres interventions faites sur réquisition de riverains et/ou par constatation.

Médiation de voisinage

- Plusieurs auteurs de déchets sauvages ont été identifiés et appréhendés dont certains qui se sont déjà acquittés de 530€ de dédommagement en mairie.
- Le défaut de stationnement unilatéral à alternance mensuel persiste. Pour les rues concernées, le changement de côté s'effectue le 15 et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h.
- Le démarchage à domicile ou par téléphone est une pratique courante qui s'avère très souvent frauduleuse. Toute société doit au préalable obtenir une autorisation de démarchage en mairie qui est ensuite annoncée dans le Billy-Infos, notre site internet et sur notre page Facebook.

Parole d'élu!



Ces dernières années, nom- « espaces verts » entretient breux ont été les projets de réaménagement de quartiers

et notamment dans le Vieux-Billy. Il est important pour nous d'être à l'écoute des riverains comme nous l'avons fait dans la rue Carnot. Un nouveau plan de stationnement a été établi.

Philippe PECQUEUR, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et au développement durable

Il est aussi de la responsabilité de chacun de faire preuve de civisme et d'œuvrer au bien vivre de tous. A ce titre, notre service la voirie tout en respectant l'environnement ".

Objectif zéro phyto!

Voté à l'assemblée nationale en janvier 2014, l'usage de produits phytosanitaires sur le domaine public est désormais interdit. Les services ont dû s'adapter progressivement.

A Billy-Montigny, les procédés utilisés par les agents municipaux pour atteindre le zéro phyto sont nombreux et variés.



Le travail mécanique.

Les désherbants étant désormais proscrits, le désherbage se fait exclusivement de manière mécanique et thermique (au chalumeau). Si cela demande plus de travail manuel de la part des agents des espaces verts, la municipalité a investi dans du matériel supplémentaire : un module de désherbage sur la balayeuse et une cellule porte-outils.

La gestion différenciée et le fauchage tardif.

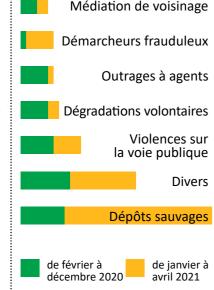
Les espaces les moins fréquentés sont laissés à eux même afin d'y

Le compostage.

"Rien ne se perd, tout se transforme ", selon Lavoisier. Le compostage, qui n'a plus à prouver micro organismes.

La participation collective.

Le respect de l'environnement relève de l'effort commun et chacun est responsable de son lopin de terre mais aussi de son trottoir. Nombreux sont les habitants à entretenir leurs parcelles et contribuent ainsi à l'embellissement de la ville. Une distribution gratuite de compost à la population est faite chaque année pour encourager cette pratique.



conserver des refuges ses bienfaits, est très pour la biodiversité. prisé. Les services Cela implique moins municipaux réutilisent de pollution ce qui aussi les copeaux est bénéfique pour des bois d'élagage le biotope et pour et les épandent le voisinage. Dans le dans les massifs ce même ordre d'idée, les qui crée des niches fauchages sont différés. écologiques et favorise le développement des

LA TRANSFORMATION DU TERRIL 104 AVANCE

Situé près de la cité Piérard, le terril 104 a un fort potentiel d'aménagement. Depuis l'arrêt de l'exploitation des houillères, la végétation a repris ses droits sur une grande partie du site tandis que l'autre a été impactée par une longue activité économique post-minière.

Aujourd'hui, l'heure est à la revalorisation de ce lieu emprunt d'histoire et de le dédier à la population autour de la nature, la détente et la randonnée.







La palette végétale sera constituée de strates arborées, arbustives et herbacées très variées. Pour mettre en valeur ce cadre naturel, les chemins seront principalement réalisés en schiste.

L'accès y sera bien sûr

Une harmonisation

des matières en

accord avec la

faune et la

flore

L'accès y sera bien sûr réglementé avec l'installation de mobilier urbain comme des portiques et des barrières coulissantes. Des passerelles en bois viendront sécuriser les lieux et donner encore plus de charme aux plans d'eau.

En plus de relier
le Parc des îles et le
parcours des Rescapés
par une trame verte, le
terril 104 offre une vue sur
pratiquement tous les terrils
des alentours et même le
stade Bollaert de Lens.

C'est l'agence
« Odile Guerrier &
Associés, paysagistes
concepteurs », avec qui la
municipalité collabore depuis
de nombreuses années,
qui a mené l'étude de
faisabilité.

P.6

P.7

En route vers les JO!



Billy-Montigny toujours investi dans domaine de la jeunesse sport, et entretient régulièrement ses bâtiments. Avec la piste d'athlétisme et le revêtement de la salle de handball, les élus ont de nouveau prouvé leur implication pour les sportifs et pour les habitants. Avec l'obtention du label Terre de Jeux 2024, la salle Otello Troni a été retenue pour les prochains Jeux Olympiques de Paris.

Lundi 10 mai, c'est à la mairie que le directeur du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), Ludovic Pelczyk, a

été convié pour une réunion relative aux actions futures. Billy-Montigny s'est aussi affilié au club Olympe. Ensemble, ils mèneront les prochaines manifestations sportives. Un stand dédié à l'initiation de disciplines olympiques sera tenu lors du forum des associations le dimanche 19 septembre.

Dans le cadre du projet Terre de Jeux, des semaines olympiques en février seront mises en place ainsi qu'une journée olympique. D'autres projets verront le jour en 2022, en partenariat avec les associations sportives et les écoles.

Une participation de 50€ pour votre licence sportive



fin de relancer le secteur du sport associatif, le Agouvernement a mis en place une subvention sous forme d'un «Pass'Sport» comme celui déjà pro-

posé par l'agglomération Lens Liévin.

Cette aide finanicère s'élève à 50€ et est destinée aux jeunes de 6 à 18 ans. Les foyers éligibles recevront un courrier durant la deuxième moitié du mois d'août. Elles n'auront plus qu'à le présenter au moment de l'inscription pour que ces 50€ soient déduits automatiquement de la facture finale.

Un coup de pouce pour la culture



Pour les jeunes de 18 ans

Le pass Culture est une application pour les jeunes de 18 ans sur la quelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs. Il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100€.

Pour les acteurs culturels

Une plateforme professionnelle est mise à disposition de tous les acteurs culturels en France métropolitaine ou en Outre-Mer, qu'ils soient une structure publique, privée ou associative. Elle leur permet de promouvoir de manière autonome et gratuite leur programmation culturelle et de proposer des offres artistiques et culturelles, gratuites ou payantes, à destination des jeunes.

La Culture s'éveille avec l'arrivée du printemps!

Après plusieurs mois de calme, crise sanitaire oblige, les équipes culturelles proposent aux habitants de venir les retrouver pour de nouvelles activités.

La cosmétique au naturel

A la médiathèque MERCREDI 9 JUIN À 15^H Atelier cosmétique « Se lancer dans la fabrication de ses produits cosmétiques naturels » L'objectif est de donner les bases pour apprendre aux participants à fabriquer des produits cosmétiques artisanaux. Fabrication d'un masque à l'argile.

MARDI 15 JUIN À 15^H Atelier cosmétique « Zéro déchet dans ma salle de bain » L'objectif est de donner des bases pour diminuer les déchets dans la salle de bain. Fabrication d'un produit cosmétique simple : gommage.

Les ateliers de sophrologie

A la médiathèque MARDI 22 JUIN À 17^H

Réservations en médiathèque ou par téléphone au 03 21 49 08 59.

A la maison de l'Enfant rue Jean Rostand 19 JUIN ET 3 JUILLET

06/72/57/75/76, veuillez envoyer vos coordonnées (nom, prénom, adresse,

pour les adolescents (dès 13 ans)

DE 10^{H} \mathring{A} 12^{H} à partir de 18 ans.

Contact : Catherine HANTUTE date de naissance) par message.

Activité manuelle A la maison de l'Enfant

rue Jean Rostand

Venez participer à un atelier de fabrication d'attrape-rêves en collaboration avec Récup'Art le SAMEDI 26 JUIN DE 10^H À 12^H.

Pour les billysiens dès 6 ans, réservations obligatoires auprès de Catherine Hantute au 06 72 57 75 76.





Rencontre et dédicace avec **Gérard Sévin**

SAMEDI 03 JUILLET de 10^h à 12^h et 14^h à 16^h30 à la médiathèque Nelson Madiba Mandela

Découvrez en avant-première "CHASSÉS-DÉCROISÉS", le nouveau roman de l'auteur billysien publié chez LBS-Éditions. Prix 15€.

" Le marionnettiste, le faiseur de monstre est à l'œuvre. Sociopathe confirmé, ce triste sire se plaît à manipuler des âmes fragiles et perdues pour en faire des pantins criminels. Il jette son dévolu sur une junkie, une paumée, qu'il façonne à son gré. Voici venir l'horreur. Mais Palavèse et son équipe veillent au grain. Le chassé croisé commence."





Les marchands nous en parlent



Bien entendu je suis content que le marché ait repris normalement. Non seulement parce que j'ai été impacté directement comme je vends des vêtements, mais aussi pour retrouver nos habitudes dominicales. En plus les clients sont au rendez-vous!"



Cela fait depuis 1987 que nous somme présents sur le marché dominical de Billy-Montigny. Notre clientèle a évolué avec le temps et de nouveaux sont apparus depuis premières restrictions sanitaires. Mais nous avons surtout observé de nouvelles habitudes de consommation chez les clients qui achètent en plus grande quantité, sans doute pour organiser des repas en famille à la maison à défaut de pouvoir aller au restaurant. "

Les foires aux puces reprennent aussi!

marché de

dominical est

toujours aussi

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire Voltaire Sévigné organise un marché aux puces le SAMEDI 12 JUIN à la résidence Michel Hidous.

tions au 07 81 30 Réserva 82 70 auprès de Mme Porcu les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 16h30 à 17h15 devant l'école. Prix 3€ les 2 mètres.

LA VIE COMMERÇANTE EST AU BEAU FIXE

« Le salon de Sophie »

Sophie Dujardin, 20 ans, a déjà 6 ans d'expérience en tant que salariée. Elle est titulaire d'un CAP et d'un BP coiffure. Elle vient d'ouvrir son propre salon au 30 rue Jean Jaurès.

Spécialisée en coloration et tous types de coupes femmes et enfants (mixte), elle propose également la vente de produits cosmétiques mais aussi des accessoires de mode.

Son salon est à son image : chaleureux et accueillant. Issue d'une famille billysienne de plusieurs générations et bien connue de la commune (son grand-père était chef des pompiers de la caserne Victor Letor) la jeune coiffeuse avait à cœur de s'installer à Billy-Montigny.



a ville de Billy-Montigny se veut attentive à la question du commerce de proximité qui conditionne l'attractivité du territoire. L'activité commerciale représente un enjeu fort en matière de création de richesse, d'emploi, de lien social mais aussi de qualité de vie pour les

Il constitue une composante essentielle de services que peut proposer un quartier à ses résidents. Il contribue à redonner vie à des zones isolées, et améliore la vie quotidienne de tous, en particulier des personnes âgées.

habitants.

C'est pourquoi, les élus ont souhaité renforcer leur action en accompagnant financièrement les commerçants dans leurs futurs projets.

Aide à l'installation des commerces

Billy Chebab

et aide à la rénovation des façades

Les dossiers seront examinés par le conseil municipal et une suite sera donnée aux commerçants.

Renseignements: Hôtel de Ville rue Jean Jaurès – 03 21 13 81 13 secretariat-general.bm@orange.fr

Site internet: www.billy-montigny.fr

L'enseigne du snack Billy Kebab refaite à neuf avec une participation financière de la municipalité.

Pour les commerces qui s'implantent sur notre territoire, une aide forfaitaire, destinée à couvrir une partie des frais d'installation, sera attribuée à hauteur de 3 000€ maximum.

Pour les façades commerciales, l'aide bénéficiera aux propriétaires ou aux locataires qui rénovent leurs façades. Elle sera accordée pour tous travaux visibles depuis la voie publique et uniquement pour la partie basse du commerce.

« My beauty by Sonia »



pepuis quelques semaines, un nouveau magasin de vêtements femmes et enfants a ouvert ses portes au 13 rue Florent Evrard, sous l'enseigne « My beauty by Sonia ». Tenu par Nadia Delacroix, l'établissement vous propose des vêtements et chaussures neufs pour enfants de 2 à 16 ans et adultes de la taille XS au 60. Vous aurez l'embarras du choix dans cette nouvelle boutique et à prix raisonnable avec un arrivage hebdomadaire.

Nadia réceptionne et envoie également les colis via « Mondial Relay ».

Qu'en pensent les premiers bénéficiaires?



Je suis heureuse de pouvoir bénéficier de cette aide municipale pour l'ouverture de mon salon. La ville s'investit beaucoup pour ses commerçants et permet d'améliorer l'esthétique de ma commune. Je pense que cela pourrait inciter d'autres commerces à venir s'implanter à Billy-Montigny."



de ravalement de façade et j'avais entendu parler de certaines aides concernant ces travaux. Je me suis renseignée et on m'a informée que je pouvais en bénéficier. Quelle belle surprise! Merci à la municipalité pour cette aide précieuse envers ses commerçants."



C'est super et très intéressant de proposer cette aide et en plus c'est très facile administrativement. Je remercie la municipalité et les personnes qui ont aidé à la mise en place de cette subvention."

P.12

TRIBUNES LIBRES

PASS sanitaire, ce qu'il faut savoir

Le pass sanitaire sera utilisé pour accéder à des rassemblements ou des événements à partir du 9 juin 2021, date de réouverture des différents établissements recevant du public.

Comment fonctionnera ce pass sanitaire?

Le pass sanitaire centralisera plusieurs documents relatifs à la Covid-19 :

- la preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique ;
- le certificat de rétablissement de la Covid-19 ;
- le certificat de vaccination.

Il pourra être utilisé en format numérique via l'application *TousAntiCovid* Carnet, un outil permettant de stocker les différents certificats d'une personne, mais aussi ceux de ses enfants ou de personnes dont elle a la charge.

Il sera également possible d'utiliser le pass sanitaire en format papier en présentant directement les différents documents demandés.

Sera-t-il obligatoire?

En aucun cas, il ne s'agira d'appliquer ce pass à ce qui fait la vie quotidienne des Français. Les grandes surfaces, les lieux de travail, les services publics ou encore les restaurants ne seront pas concernés par ce pass.

En revanche, les événements ou lieux impliquant des grands rassemblements à des fins de loisirs, que l'on peut programmer, seront, eux, concernés par le pass, s'ils présentent des risques d'attroupement, ou de maintien de beaucoup de personnes ensemble en situation statique.

Pourra-t-on voyager en Europe avec?

Oui, le développement du pass sanitaire répondrait également à la proposition de la Commission européenne de développer un « certificat vert numérique » (« Digital Green pass »), dont l'objectif est de permettre de manière sécurisée la reprise de la circulation des personnes entre les pays de l'Union européenne.

Le calendrier du déconfinement



'avec respect des jauges et protocoles adaptés. Sources: présidence de la Républqiue, Santé publique France.



Pour la liste de l'Union Républicaine

Figurant désormais parmi les grands événements festifs organisés par notre municipalité, le salon de la bière et des produits régionaux a pris cette année une saveur particulière en marquant le retour à une activité normale après de longs mois de veille sanitaire. L'hôtel de ville, l'église ainsi que d'autres équipements publics offrent également fièrement au regard des passants une façade rénovée tandis que les commerces s'égayent, eux aussi, au contact de clients trop longtemps perdus de vue.

Loin d'être en sommeil, notre équipe municipale n'a pas attendu la sortie de confinement pour s'atteler aux différents projets qu'elle entend réaliser. Réflexion collective, consultation de bureaux d'études, ébauche de plans... sont autant d'étapes indispensables si l'on souhaite que les investissements à venir soient porteurs de progrès pour les habitants de notre ville. Du réaménagement global de notre

centre-ville à la construction d'une nouvelle piscine en passant par la miseen place d'une épicerie solidaire, notre volonté est de mettre en place une politique de développement globale cohérente qui puisse bénéficier à toutes les franges de notre population sans oublier, bien sûr, l'aspect environnemental et de développement économique.

Parce que la construction ou la rénovation de notre patrimoine ne suffit pas, il nous faut également poursuivre nos actions sociales, culturelles ou encore sportives. D'ores et déjà, les ateliers et séances de théâtre interactif que nous mettons en place dans le cadre de la politique de la Ville reprennent. S'ils abordent des thématiques aussi variées que la santé, la prévention du harcèlement scolaire ou encore la préservation de l'environnement, tous ont un point commun: amener enfants et parents à comprendre des enjeux essentiels qui les concernent pleinement

aider à se saisir de ces moments pour tenter d'améliorer leur vie quotidienne. Cette année 2021 sera d'ailleurs l'occasion de se pencher sur la place de la femme dans notre société. Si les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser le lancement de cette initiative à l'occasion de la journée du 8 mars, des actions intéressantes vous attendent cependant dans les mois qui viennent comme, par exemple, la mise en place d'ateliers de création théâtrale ou encore des temps d'échanges permettant à chaque femme, quelque que soit son âge, d'évoquer les problèmes qu'elles rencontrent en compagnie de professionnels.

Toutes ces actions entrent dans le cadre des engagements que nous avons pris et que nous entendons mener à bien.

Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Rassemblement National

Tribune non-parvenue

Pour la liste La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue

L'article
L2121-27-1
du Code général
des collectivités
territoriales
prévoit un droit
d'expression
pour les élus
n'appartenant
pas à la majorité
municipale dans
les communes
de plus de 3.500
habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.











